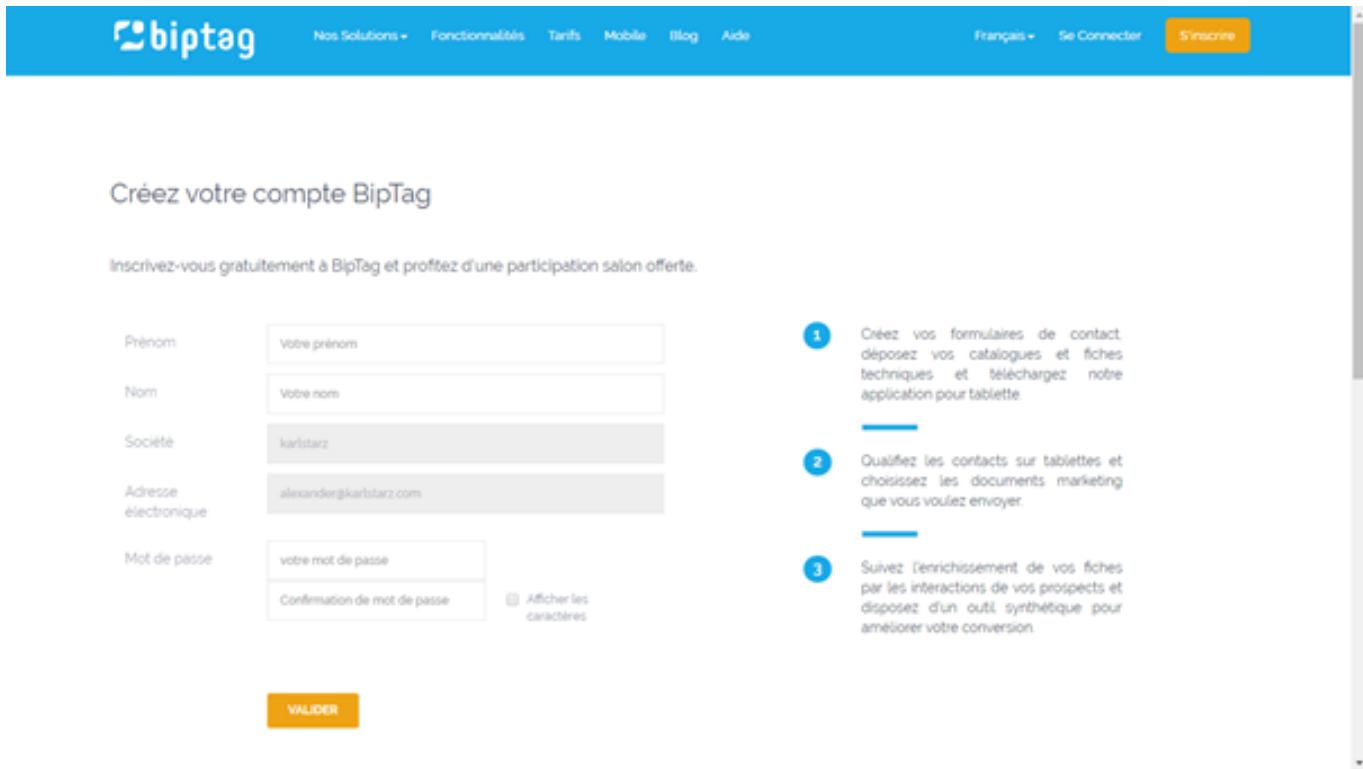


Une fois l'invitation pour rejoindre BipTag envoyée, que doit faire la personne qui la reçoit pour créer son compte « Agent » ?

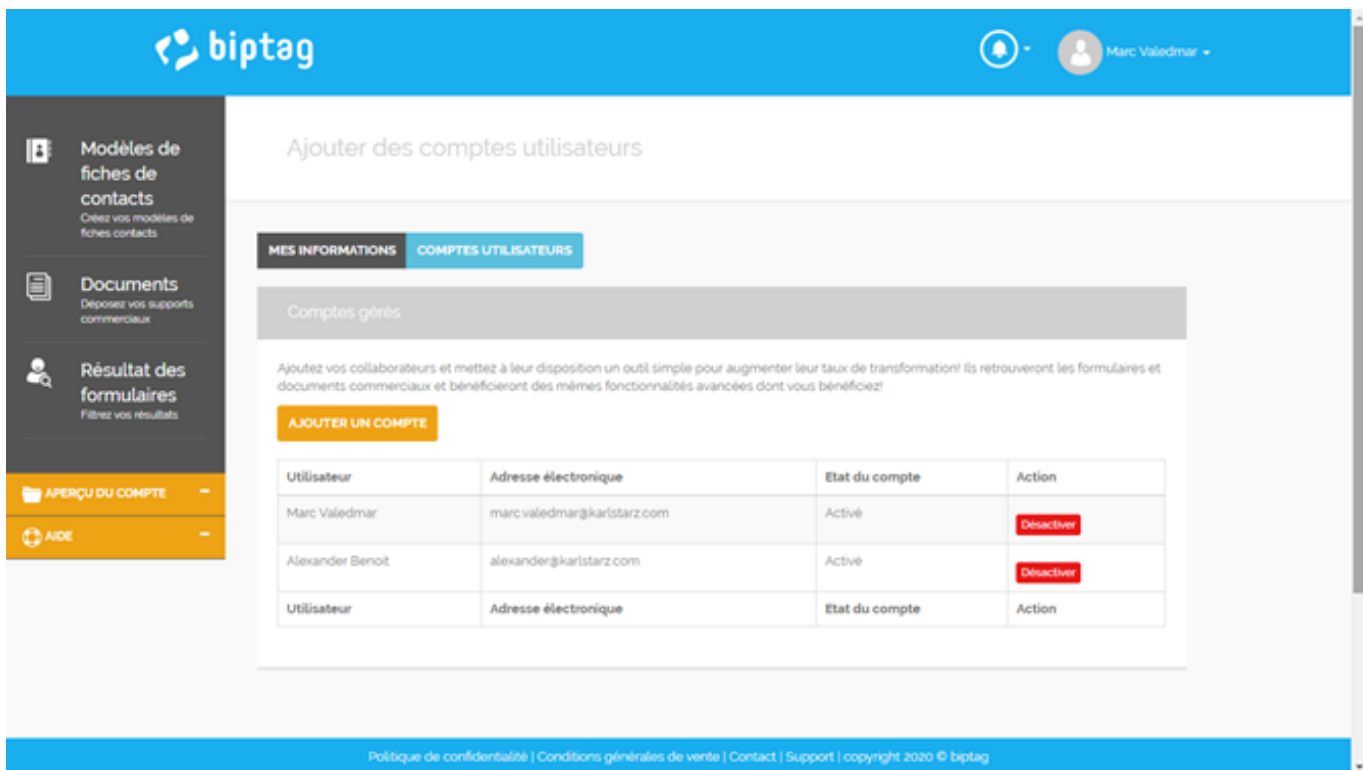
1) La personne invitée à rejoindre BipTag reçoit un email d'invitation de la part du compte « Administrateur ». Cet email d'invitation comporte un lien URL sur lequel la personne devra cliquer pour finaliser son inscription.



2) En cliquant sur le lien, la personne accède à un formulaire d'inscription dans lequel un certain nombre de champs sont déjà pré-remplis (la société, son adresse email d'inscription...). Il doit simplement compléter les champs « Nom », « Prénom » et renseigner le mot de passe de son compte puis le confirmer.



3) En cliquant sur « Valider », son compte « Agent » est alors crée, et est automatiquement rattaché au compte « Administarteur » de son entreprise. L'administrateur voit alors le compte agent qu'il a ajouté au statut "Activé" dans sa console de gestion des comptes depuis (écran "Paramètres").



4) La personne qui a ainsi crée son compte agent peut dès lors [télécharger l'application](#) BipTag et démarrer son utilisation sur un événement.

Référence ID de l'article : #1039
Auteur : Alexandre B.
Dernière mise à jour : 2020-04-20 16:08